

A devoluer

488

21 juin 1951.

B/Sp.

Monsieur le Président,

Sur les instructions de Lord Stansgate, président du Conseil interparlementaire, je me vois dans la nécessité de vous transmettre une communication que nous regrettons tous deux de faire.

A la suite de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, la République de Turquie a repris des relations diplomatiques normales avec le gouvernement actuellement au pouvoir en Espagne. Des représentants diplomatiques ont été échangés entre ces deux Puissances et celui de l'Espagne a fait connaître au Ministre des Affaires étrangères de Turquie qu'il considérerait comme un acte inamical la réception, à Istanbul, d'une délégation du Groupe interparlementaire de l'Espagne républicaine. Dans ces conditions, ledit Ministre s'est vu dans la nécessité de donner à ses agents diplomatiques ou consulaires à l'étranger l'ordre de ne pas accorder de visa aux membres du Groupe interparlementaire espagnol qui désireraient participer à la prochaine Conférence.

Vous comprendrez sans doute, Monsieur le Président, que l'Union interparlementaire est dans l'impossibilité d'obtenir du Gouvernement turc un changement d'attitude et qu'elle doit s'incliner devant le fait accompli.

J'espère donc que vous ne voudrez pas voir dans cette occurrence un geste discourtois de notre institution qui ne peut assumer aucune responsabilité dans les décisions prises par les gouvernements, aux Nations Unies et ailleurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec l'expression réitérée de mes regrets, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments tout dévoués.

(Leopold Boissier)

Secrétaire général.

Monsieur Ramon Nogues y Biset
Président des Cortès espagnoles
35 Avenue Foch
Paris XVI.

*Qu'une telle faveur de devoluer me esta com la
otra de la ciudad?*



REPUBLICA ESPAÑOLA

CONGRESO DE LOS DIPUTADOS

124
PARIS, 19 de julio de 1951

Mi querido amigo:

Por encargo del Sr. Presidente le adjunto una copia de la carta que ha recibido del Sr. Boissier, Secretario de la Unión Interparlamentaria, referente a la actitud adoptada por Turquía referente a la delegación del Congreso español a la Asamblea de la Unión.

El Sr. Presidente ha hecho diferentes gestiones cerca de la Unión Interparlamentaria y de los Presidentes de Grupos nacionales, como el francés y el belga, a fin de poder conseguir una modificación de la posición del Gobierno turco.

Muy atentamente le saluda,

Miguel CUEVAS